

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 26 février 2026- 20h30

Date de la convocation : le 13 février 2026

Date d'affichage : le 13 février 2026

Étaient présents :

M. Xavier MADELAINÉ, Maire,

M. Régis FOLTETE, Mme Sylvie FAYOL, M. Philippe BOSSEBŒUF

Mme Hélène BANDZWOLEK, Mme Pauline MADELAINÉ, Mme Bernadette FABRE, Mme Célia VERHAEGHE et Mme Anne-Sophie MONTELMARD (arrivée à 21h10).

Absents excusés: Mme Catherine BUSNEL, Mme Anne-Sophie MONTELMARD (délibérations n° 2026-017 et n°2026-018), M. Christophe FRAHIER, M. Mathieu VERHAEGHE

Absents: M. Guillaume FONTAINE et M. Romain SLIMANI.

Pouvoirs : Mme Anne-Sophie MONTELMARD donne pouvoir à Mme Hélène BANDZWOLEK (pour les délibérations n°2026-017 et n°2026-018)

M. Mathieu VERHAEGHE donne pouvoir à Mme Célia VERHAEGHE.

Mme MADELAINÉ Pauline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (article L 2121-15 du CGCT).

Informations de Monsieur le Maire

-**Période électorale** : Deux demandes d'utilisation de la salle Brassens pour des réunions publiques les 10/03 et 13/03 à 18h30 ont été effectuées.

A la suite des échanges tenus, la tête de liste « Vivre ensemble à Amfreville » maintient son contrat de location, règlera le montant et en référera à la tête de liste « Un nouvel élan à Amfreville »

-Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de procéder à une modification de l'ordre du jour :

- FINANCES-demande de subvention « amendes de Police » Conseil départemental du Calvados : ajout
- FINANCES-subventions aux associations 2026 : report de la répartition

Les membres du conseil approuvent la modification de l'ordre du jour à l'unanimité des présents.

2026/017-FINANCES-Demande de subvention « Amendes de Police » - Conseil départemental du Calvados

Rapporteur : Monsieur Xavier MADELAINÉ, Maire

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que suite aux travaux d'effacements des réseaux et sur le réseau d'eau potable (SIVOM), la collectivité a décidé d'engager des travaux sécuritaires afin d'aménager la rue du 4^{ème} Commando et l'allée de la Concorde.

Suivant le prévisionnel estimatif réalisé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le montant global des travaux s'élève à 160 096,00 € HT avec des études estimées à 16 050,00 € HT.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados dans le cadre des « Amendes de Police ».

Monsieur le Maire précise que selon les dispositions de l'article R. 2334-12 du Code général des collectivités territoriales, les sommes allouées, via cette demande ciblée de subventionnement, sont utilisées au financement des opérations suivantes en matière de circulation routière :

- Etude et mise en œuvre de plans de circulation
- Création de parcs de stationnement
- Installation et développement de signaux lumineux et de la signalisation horizontale
- Aménagement de carrefours
- Différenciation du trafic
- Travaux commandés par les exigences de la sécurité routière
- Etudes et mise en œuvre de zones à circulation restreinte prévues à l'article L. 2213-4-1 du code général des collectivités territoriales.

Dans le cadre des travaux envisagés, il est donc possible de formuler une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Calvados à hauteur de 10 374 euros correspondant à 25 936 euros HT des travaux éligibles à la subvention.

Plan de financement proposé :

Désignation	Dépenses HT	Désignation	Recettes HT	Taux
Travaux éligibles	25 936 €	CD14 : AMENDES DE POLICE	10 374 €	40,00%
		Commune (Fonds propres)	15 562 €	60,00%
Total	25 936 €	Total	25 936 €	100,00%

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour, les membres du conseil municipal décident :

- D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil départemental du Calvados pour l'année 2026, au titre des « Amendes de police » à hauteur de 10 374 euros correspondant à 40% du montant HT des travaux éligibles suivant le plan de financement exposé ci-dessus et à signer tout document nécessaire à cette demande de subvention.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8 + 2	10	0	0

2026/018-FINANCES-Vote des taux d'imposition 2026

Rapporteur : Monsieur Philippe BOSSEBCEUF, adjoint aux Finances et Budgets

Monsieur Philippe BOSSEBCEUF rappelle que par délibération n°2025/012 du 10/03/2025 le conseil municipal avait fixé les taux des impôts pour 2025 à :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation (TH)	18,59%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	64,51 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	60.92 %

Monsieur Philippe BOSSEBŒUF précise que la fixation des taux d'imposition pour l'année 2026 vise à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires. Pour cette année 2026, les bases, sur décision de l'Etat, augmenteront de 0,8%.

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Budgets » en date du 03/02/2026 ;

Au regard des informations communiquées, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, des membres présents, le conseil municipal décide :

- De fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation (TH)	18,59 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	64,51 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	60,92 %

- De charger Monsieur le Maire :
 - de notifier cette décision aux services préfectoraux
 - de transmettre l'état 1259 complété à la Direction Départementale des Finances Publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
8 + 2	10	0	0

Arrivée de Mme Anne-Sophie MONTELMARD à 21h09.

2026/019- FINANCES-Vote du budget 2026- Budget Commune avec reprise anticipée des résultats

Rapporteur : Monsieur Philippe BOSSEBŒUF, adjoint aux Finances et Budgets

Monsieur Philippe BOSSEBŒUF expose aux membres du conseil municipal les modalités de vote du budget 2026. Ainsi le budget sera voté cette année avec une reprise anticipée des résultats et un vote au chapitre.

Monsieur Philippe BOSSEBŒUF donne lecture du budget proposé au vote, étudié par la commission des finances sous la présidence du Maire arrêté comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		CFU 2025 PROVISOIRE	BP 2026
CHAPITRES	INTITULÉS	Montants en euros	Montants en euros
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	413 839,57	506 986,67
012	CHARGES DE PERSONNEL	496 786,25	520 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	240 782,01	653 058,91
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 151 407,83	1 680 045,58
66	CHARGES FINANCIERES	9 066,36	7 691,90
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	236,70	1 000,00
DEPENSES SUR EXERCICE		1 160 710,89	1 688 737,48
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	-	180 048,08
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	75 542,59	10 704,33
68	DOTATION AMORTISSEMENTS	815,77	5 965,65
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 052,00	3 100,00
TOTAL DEPENSES		1 240 121,25	1 888 555,54
70	VENTES DE PRODUITS	189 247,98	207 760,00
731	IMPOSITIONS DIRECTES	752 463,00	757 904,00
73	IMPOTS ET TAXES	88 845,65	81 743,00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	264 577,15	247 500,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 754,43	34 979,04
76	PRODUITS FINANCIERS	12,29	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 353,50	500,00
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	6 106,08	6 779,65
013	ATTENUATION DE CHARGES	14 372,85	1 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	33 345,73	-
79	TRANSFERTS DE CHARGES	-	-
RECETTES SUR EXERCICE		1 421 078,66	1 338 175,69
002	EXEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-	550 379,85
TOTAL RECETTES		1 421 078,66	1 888 555,54

SECTION INVESTISSEMENT		CFU 2025 PROVISOIRE	BP 2026
CHAPITRES	INTITULÉS	Montants en euros	Montants en euros
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	-	180 707,48
020	DEPENSES IMPREVUES D'IT	-	-
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	33 345,73	-
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	15 966,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	51 703,10	53 077,56
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 773,92	46 428,00

204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	92 861,88	62 000,00
21	IMMOBILISATIONSCORPORELLES	298 420,13	203 258,73
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-
TOTAL DEPENSES		488 104,76	561 437,77
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	-	-
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	186 874,78	88 677,66
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	45 277,00	136 041,70
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	180 048,08
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	130 000,00
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	75 542,59	10 704,33
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	15 966,00
TOTAL RECETTES		307 694,37	561 437,77

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 03/02/2026,

Après en avoir délibéré, par 10 POUR, le conseil municipal adopte le budget 2026 de la commune tel que présenté ci-dessus.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9 + 1	10	0	0

2026/020- FINANCES - Vote du budget 2026- Budget annexe maison médicale avec reprise anticipée des résultats

Rapporteur : Monsieur Philippe BOSSEBŒUF, adjoint aux Finances et Budgets

Monsieur Philippe BOSSEBŒUF expose aux membres du conseil municipal les modalités de vote du budget 2026. Ainsi le budget annexe Maison médicale sera voté cette année avec une reprise anticipée des résultats et un vote au chapitre.

Monsieur Philippe BOSSEBŒUF donne lecture du budget proposé au vote, étudié par la commission des finances sous la présidence du maire arrêté comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		CFU 2025 PROVISOIRE	BP 2026
CHAPITRES	INTITULÉS	Montants en euros	Montants en euros
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 062,05	22 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 188,35	3 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 247,05	1 272,74
66	CHARGES FINANCIERES	14 152,64	13 377,97
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	200,00

DEPENSES SUR EXERCICE		39 650,09	40 550,71
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	-	87 051,06
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	167 025,84	748,23
TOTAL DEPENSES		206 675,93	128 350,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	117 025,84	-
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	77 768,45	128 350,00
76	PRODUITS FINANCIERS	-	-
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000,00	-
TOTAL RECETTES		244 794,29	128 350,00
SECTION INVESTISSEMENT		CFU 2025 PROVISOIRE	BP 2026
CHAPITRES	INTITULÉS	Montants en euros	Montants en euros
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	-	82 734,70
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	34 066,49	36 202,95
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 661,07	1 800,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 741,15	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	125 846,12	6 400,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	117 025,84	-
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	18 723,00	13 277,00
TOTAL DEPENSES		315 063,67	140 414,65
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	-	-
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	65 057,96	38 118,36
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 423,42	1 220,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	87 051,06
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	-
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	167 025,84	748,23
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	18 723,00	13 277,00
TOTAL RECETTES		252 230,22	140 414,65

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 03/02/2026,

Après en avoir délibéré, par 10 POUR, le conseil municipal adopte le budget 2026 du budget annexe de la maison médicale tel que présenté ci-dessus.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9 + 1	10	0	0

2026/021- FINANCES - Vote du budget 2026- Budget annexe Lotissement communal « La Baie de l'Orne » avec reprise anticipée des résultats

Rapporteur : Monsieur Philippe BOSSEBŒUF, adjoint aux Finances et Budgets

Monsieur Philippe BOSSEBŒUF expose aux membres du conseil municipal les modalités de vote du budget 2026. Ainsi le budget annexe Lotissement communal « La Baie de l'Orne » sera voté cette année avec une reprise anticipée des résultats et un vote au chapitre.

Monsieur Philippe BOSSEBŒUF donne lecture du budget proposé au vote, étudié par la commission des finances sous la présidence du maire arrêté comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		CFU 2025 PROVISOIRE	BP 2026
CHAPITRES	INTITULÉS	Montants en euros	Montants en euros
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 612,32	368 985,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	-	-
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-	6,68
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		20 612,32	368 991,68
66	CHARGES FINANCIERES	401,57	4 260,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
DEPENSES SUR EXERCICE		21 013,89	373 251,68
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	63 779,20	83 468,32
043	OPERATIONS ORDRE INTERIEUR DE LA SECTION	951,57	4 260,00
68	DOTATION AMORTISSEMENTS	-	-
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-	-
TOTAL DEPENSES		85 744,66	460 980,00
70	VENTES DE PRODUITS	-	-
73	IMPOTS ET TAXES	-	-
74	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	-	-
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTES	-	-
76	PRODUITS FINANCIERS	-	-
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		-	-
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	-
013	ATTENUATION DE CHARGES	-	-
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	84 793,09	456 720,00
043	OPERATIONS ORDRE INTERIEUR DE LA SECTION	401,57	4 260,00
79	TRANSFERTS DE CHARGES	550,00	-
RECETTES SUR EXERCICE		85 744,66	460 980,00
002	EXEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
TOTAL RECETTES		85 744,66	460 980,00

SECTION INVESTISSEMENT		CFU 2025 PROVISOIRE	BP 2026
CHAPITRES	INTITULÉS	Montants en euros	Montants en euros
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	84 793,09	456 720,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
TOTAL DEPENSES		84 793,09	456 720,00
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE		65 206,91
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	150 000,00	308 044,77
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	63 779,20	83 468,32
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	
TOTAL RECETTES		213 779,20	456 720,00

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 03/02/2026

Après en avoir délibéré, par 10 POUR, le conseil municipal adopte le budget 2026 du budget annexe du lotissement communal « La Baie de l'Orne » tel que présenté ci-dessus.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9 + 1	10	0	0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.